

taires comprenait un Daroughas de cinquième classe, un chiliarque, un Tan-ya, vingt centurions, deux instituteurs, dont l'un pour les lettres mongoles et l'autre pour les études chinoises¹.

A gauche de la stèle, dans la partie supérieure, on voit la reproduction de l'empreinte d'un sceau carré de 0 m. 11 de côté, dont la légende est interrompue par trois caractères chinois 年四月 en surcharge, et appartenant à la date de l'inscription. Cette légende est en caractères d'un style archaïque difficile; nous croyons cependant pouvoir en lire le texte 軍馬行司玉印, *sceau de jade du commissariat mobile de la cavalerie*, bien que nous n'ayons trouvé nulle part mention de cet office.

Somme toute, le document que nous venons d'examiner, quoique libellé au nom du roi de Ngansi, est l'œuvre d'une administration subalterne, et n'était pas destiné par elle à figurer sur une stèle. Il est très probable que le bonze Yong-Hoei, après avoir obtenu en manuscrit l'acte de notoriété qui le confirme dans la possession du terrain à lui cédé par des centurions mongols, aura pris sur lui de le reporter sur pierre pour lui donner une plus grande publicité, et par là, peut-être, prévenir des contestations possibles². Ce procédé, qui n'a rien d'illégal, est fréquent en Chine.

Le côté gauche de la stèle, *au-dessous du sceau et*

¹ *Yuan-chi*, k. LXXXVI.

² De la part des propriétaires chinois que les Mongols avaient dépouillés du bien qu'ils vendaient au bonze Yong-Hoei.